

**57<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU GROUPE FOLKLORIQUE**

**"LOU RAMPEU de SANT-TROUPES"**

avec la participation du groupe de Fréjus

« LA MIOUGRANO »

**DIMANCHE 4 MAI 2008**

**10H00**

Départ du défilé

**10h30**

Messe chantée en l'église paroissiale

**11h30**

Aubades aux autorités, Place de la Mairie

**11h45**

Danses sur le Port

**16h00**

Spectacle de Danses, Place des Lices

**DIMANCHE 18 MAI 2008**

à partir de 11h00  
Golfe de Saint-Tropez

**REGATES  
DES BRAVADES**

organisées  
par la SOCIETE NAUTIQUE

**VENDREDI 23 MAI 2008**

18h00 - Gymnase du Moulin Blanc

**TENNIS DE TABLE  
TOURNOI JEUNES**

**SAMEDI 31 MAI 2008  
DIMANCHE 1<sup>er</sup> JUIN 2008**

14h30 - Place Carnot

**CHALLENGE DE BOULES  
DES BRAVADES**

concours organisé  
par la BOULE TROPÉZIENNE

N.B. - Toutes contestations seront réglées en dernier ressort par les membres de la Commission des Fêtes, spécialement désignés.

Le Capitaine de Ville rappelle aux Bravadeurs que les coups isolés sont interdits hors des rangs et les prie d'agir avec beaucoup de prudence, d'avoir de la tenue, de la discipline et de l'ordre.

Il invite la population et les bateaux ancrés dans le port à pavoiser et les commerçants à orner leurs vitrines.

Les personnes qui voudront bien honorer la fête de leur présence, sont assurées de trouver auprès des Autorités et de la population le plus sympathique accueil.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Commission des Fêtes et aux Sociétés organisatrices des divers concours.

En cas de mauvais temps, les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme.

**ETAT-MAJOR**

*Le Capitaine de Ville :*  
Alain CAVAZZA

*Le Major :*  
Laurent CAVAZZA

*L'Enseigne :*  
Lucas JAUFFRET

*Le Major de l'Enseigne :*  
Nicolas ISNARD

Vu et Approuvé par le Maire  
Monsieur Jean-Pierre TUVÉRI

**VILLE DE SAINT-TROPEZ**

**450<sup>ème</sup> ANNÉE DES BRAVADES**

**Fête Patronale  
et  
Traditionnelle**

**SAINT-TROPEZ**

*Célébrée du 4 Mai au 1<sup>er</sup> Juin 2008*

**SOUS LES AUSPICES  
DE LA MUNICIPALITÉ**

**et de l'association**

**"LES AMIS DE LA BRAVADE  
ET DES TRADITIONS TROPÉZIENNES"**

## Historique de la Bravade

En l'an 68 après Jésus-Christ, le Chevalier TORPES, natif de Pise, Intendant de l'Empereur Néron, se convertit au Christianisme. Ayant refusé de renier sa nouvelle foi, Néron, furieux, ordonna de le décapiter. Sa tête, après avoir été précipitée dans l'Arno, fut recueillie par des mains pieuses; elle est aujourd'hui à Pise. Son corps, placé entre un coq et un chien au fond d'une barque vermoulue, fut abandonné au gré des flots et vint s'échouer le 17 Mai sur les rivages d'Héracléa (ancien nom de Saint-Tropez, ce dernier dérivé de Torpès).

Pendant de nombreuses années, les pirates écumèrent les côtes méditerranéennes (1). Il devint nécessaire d'avoir un chef de guerre et, en 1558, le Conseil de la Communauté décida de désigner sous le nom de CAPITAINE DE VILLE, le chef de la milice locale chargé de recruter et commander les hommes nécessaires à la défense de la Cité. Depuis 1558, chaque lundi de Pâques, le Conseil Municipal procède à l'élection d'un Capitaine de ville.

Pendant plus d'un siècle, les Capitaines de Ville et leur milice tropézienne assurèrent la défense locale et s'opposèrent victorieusement aux nombreuses attaques venues aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Les pouvoirs qui leur étaient reconnus dans la ville de Saint-Tropez furent confirmés par des lettres patentes de tous les Rois de France jusqu'à Louis XIV.

Sous le régime de celui-ci, la milice locale fit place à une garnison royale installée à la Citadelle. Mais en cessant de faire usage de leurs armes pour la défense de leur Cité, les Tropéziens les conservèrent pour honorer leur Saint-Patron.

Le Capitaine de Ville continua à se mettre à la tête de la Bravade, grande fête patronale du 17 Mai et les habitants ne furent que plus zélés à reprendre ce jour-là le costume et les armes qu'ils avaient jusqu'alors portés.

Depuis, la ville de Saint-Tropez voit chaque année ses habitants en armes revêtir leurs uniformes de soldats et marins et faire retentir leurs tromblons et fusils en l'honneur du SAINT, comme à l'époque où ils allaient au combat ou à celle où, en pareil jour de fête, ils protégeaient d'attaques éventuelles la procession se rendant à la chapelle de Saint-Tropez située hors les murs.

Cette BRAVADE, issue des libertés de Saint-Tropez, communion de toute une population dont l'histoire lointaine ou récente n'est qu'héroïsme et fidélité, s'est perpétuée intacte jusqu'à nos jours.

### VENDREDI 16 MAI 2008

à 8 heures

#### SALVE D'ARTILLERIE

Aubades aux Autorités et Chefs de Bravade

à 11 heures

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts des deux Guerres, par le Capitaine de Ville.

à 14 heures 30 - Place de l'Hôtel-de-Ville

#### RÉUNION DU CORPS DE BRAVADE

à 15 heures

#### PRISE DE LA PIQUE ET DU DRAPEAU BÉNÉDICTION DES ARMES

de 15 heures 30 à 20 heures - En ville

#### PETITE BRAVADE

à 21 heures - Place Carnot

### GRAND BAL PUBLIC

### SAMEDI 17 MAI 2008

à 8 heures - Place de l'Hôtel-de-Ville

#### RÉUNION DU CORPS DE BRAVADE

à 9 heures - En l'Eglise Paroissiale

#### MESSE SOLENNELLE dite "DES MOUSQUETAIRES"

suivie de la

#### PROCESSION GÉNÉRALE

à travers la Ville

à 15 heures 30 - Place de l'Hôtel-de-Ville

#### RÉUNION DU CORPS DE BRAVADE

à 16 heures

#### GRANDE BRAVADE

Vers Minuit - A la rentrée de la Bravade

#### REDDITION DE LA PIQUE ET DU DRAPEAU

à 21 heures - Place Carnot

### GRAND BAL PUBLIC

### DIMANCHE 18 MAI 2008

à 8 heures - Place de l'Hôtel-de-Ville

#### RÉUNION DU CORPS DE BRAVADE

à 9 heures

à l'Ermitage de Sainte-Anne

#### MESSE D'ACTION DE GRACES

retour en ville  
**DÉFILÉ**

à 11 heures 15

Salle Jean Despas

#### VERMOUTH D'HONNEUR

Offert par le Capitaine de Ville  
aux Personnalités Officielles,  
aux Autorités locales et aux Bravadeurs

1) - Voir "Le Guide des Bravades", en vente au siège :  
10 rue Commandant Guichard.